

frappante de cette structure est donc la décentralisation de la nouvelle organisation du Ministère. Le but de la nouvelle structure est d'exploiter les avantages qu'offre l'adoption du concept de la planification et de la gestion par pays. Ce concept facilite, de par sa nature, la distinction entre les questions qui appellent des décisions de la part de la haute administration et les questions qui peuvent faire l'objet de décisions au niveau administratif directement chargé de la conduite des opérations du Ministère.

Les responsabilités du sous-secrétaire sont étroitement liées à certaines fonctions qui doivent être exécutées sous le contrôle direct du groupe du sous-secrétariat comme, par exemple, les questions de sécurité et les relations avec le corps diplomatique. Le *Service de presse* est associé au groupe du sous-secrétariat. De plus, le *Secrétariat central* et le *Centre des opérations* servent de secrétariat de soutien administratif et de centre de renseignements; ils remplissent aussi des fonctions de liaison et de coordination. Le *Groupe d'analyse politique* est chargé d'examiner les questions de plus grande portée. Il relève aussi directement du sous-secrétaire, tout comme la *Direction de liaison (sécurité et renseignements)*, la *Direction du protocole*, le *Bureau des recherches spéciales*, le *Service d'inspection* et le *Conseiller en bilinguisme* du Ministère.

Le *Service de presse* s'occupe des relations du Ministère avec la presse, la radio et la télévision en ce qui concerne la politique étrangère du Canada. Il prépare les conférences de presse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et organise des services d'information pour les conférences internationales tenues au Canada et à l'étranger ainsi que pour les dignitaires en visite. A l'occasion, le chef du service se fait le porte-parole des délégations canadiennes dirigées par le Ministre. Le service publie des communiqués de presse et des déclarations politiques et annonce les principales nominations diplomatiques ainsi que la création de nouvelles missions. Il diffuse d'avance les textes des déclarations et des discours que doit prononcer le Ministre, et il aide les journalistes canadiens qui sont envoyés en mission à l'étranger. Il organise des réunions pour fournir à la presse des renseignements sur les affaires extérieures, et il répond aux nombreuses demandes de renseignements, de commentaires, de documentation et d'interviews.

Le Service de presse fournit aux missions à l'étranger des rapports sur l'actualité canadienne et sur la politique du Gouvernement afin de les aider dans leurs relations avec la presse locale.

Le *Centre des opérations* a été créé pour permettre au Ministère et au Gouvernement de réagir rapidement et de prévenir les ministres et les hauts fonctionnaires des rapports et des événements qui revêtent une importance immédiate pour le Canada. Pendant les opérations d'octobre et de novembre 1970 en vue de retrouver le diplomate britannique James Cross, ainsi que pendant d'autres périodes de tension, le Centre des opérations a servi de centre nerveux où les décisions étaient prises et les renseignements analysés. En plusieurs occasions, les groupes de travail spéciaux mis sur pied ont établi leur quartier général au Centre. En temps normal, le personnel du Centre publie *POPSUM*, un résumé quotidien des télégrammes et des bulletins d'information